



## Le mot du Maire



**Au fil des ans notre jumelage** avec la ville Bavaroise de Schwabmünchen a perdu en intensité mais les bruits de bottes à l'Est ont semble-t-il contribué à redonner de l'éclat et du sens à cet acte. En tous cas, c'est ce qui a été ressenti fortement au cours de la manifestation organisée le 20 juillet dernier à Schwabmünchen à l'occasion du

cinquantième anniversaire de cet engagement. La délégation de Giromagny, forte d'une soixantaine de personnes, a été reçue de façon particulièrement chaleureuse dans le cadre de la fête annuelle de la ville.

**Un demi-siècle !** C'est aujourd'hui l'âge respectable de la convention officielle de jumelage signée le 7 juin 1975 entre nos deux villes par les maires d'alors : Adolf LETTENBAUER et Jean SINGER. A l'époque, cette manifestation officielle n'était pas « tombée du ciel » et de nombreux liens plus ou moins formels s'étaient déjà noués précédemment entre nos 2 cités : notamment des rencontres amicales entre anciens prisonniers de guerre ou des échanges de collégiens qui débutèrent dès 1962.

De fait, **rien ne remplace l'engagement des hommes et des femmes** pour faire vivre de tels échanges et c'est avec émotion que j'évoque ici la mémoire d'Adolf STEBER et de Gaston MOINAT, les architectes de ces mouvements. Les débuts de ces rapprochements étaient certes particulièrement liés au constat du caractère destructeur de l'affrontement « moderne » entre les peuples par des personnes qui avaient enduré dans leurs chairs les effets de ces affrontements mais ils étaient aussi liés à une angoisse commune vis-à-vis des perspectives découlant de la « guerre froide ». Ces précurseurs avaient compris que, plus que les grands traités, c'est le partage et le contact direct entre les hommes qui permet aux peuples d'éviter les conflits et d'assurer une vie paisible et heureuse. Avec d'autres visionnaires ils ont construit, et nous construisons ensemble aujourd'hui encore, l'Europe.

**Les rassemblements mémorables** organisés au cours des années 1963 et 1964, parmi d'autres, ont donc porté leurs fruits. Mais le nombre des anciens prisonniers de guerre ayant tendance à s'amenuiser, la suite logique était la création d'associations pour amener des « jeunes » à prendre le relais. A Schwabmünchen ceci fut fait le 9 avril 1968 avec la création de l'association des « Freunde von Giromagny » et chez nous, le 23 février 1970, avec la création de l'association des « Amis de Schwabmünchen ». Ces associations ont été très actives et leur premier succès fut naturellement la signature officielle de la convention de jumelage entre nos 2 villes.

**Aujourd'hui, force est de constater** que les conditions du partenariat ont changé mais les objectifs demeurent et prennent même une nouvelle résonance avec les bruits de bottes qui s'amplifient à l'est de nos territoires. Alors souvenons-nous de l'engagement solennel pris par nos édiles en 1975 qui se termine par ces mots : « ... conjuguer nos efforts afin d'aider ... au succès de cette nécessaire entreprise de paix et de prospérité : l'unité européenne ».

**Les temps changent, les habitudes changent**, et les communications deviennent de plus en plus immatérielles. Ces pratiques ont certainement des avantages mais elles peuvent aussi être sources d'incompréhensions et donc de conflits. Il n'est qu'à voir les messages de haine qui se déversent sans retenue sur internet pour comprendre que les échanges directs sont irremplaçables car eux seuls nous ancrent dans la réalité.

**Ainsi, le 20 juillet**, en présence du député Européen Markus FERBER, des présidentes des associations Luitgard BERNERT et Delphine RICARD, des anciens présidents et présidentes Anita BRIGAND et Jean-Luc CANDIA, Lorenz MÜLLER, maire de Schwabmünchen et moi-même avons réaffirmé « notre volonté commune de maintenir et de renforcer les liens tissés entre nos deux communes par nos prédécesseurs, dans le but de renforcer l'Europe des citoyens ».

**Nous avons tant de pratiques, d'expériences, de savoir-faire à partager ! Alors longue vie à l'amitié entre nos deux villes, longue vie à l'Europe des peuples.**

Christian CODDET



Les deux maires ont scellé leur engagement en signant un document affirmant leur volonté partagée d'entretenir et de renforcer les liens tissés entre leurs villes, dans le but de contribuer à l'Europe des citoyens.

# Conseil Municipal : séance du 10 juillet

**Douze conseillers étaient présents** et un représenté pour traiter des dix-sept délibérations inscrites à l'ordre du jour.

En bref : Après avoir pris connaissance du rapport annuel du syndicat des eaux qui démontre que l'eau distribuée sur Giromagny est de bonne qualité, le Conseil approuve la signature d'un contrat d'apprentissage de 2 ans pour un brevet professionnel en aménagement paysager ainsi que la prolongation du contrat de chef de projet « petites villes de demain » jusqu'au 30 mars 2026.

**Les 3 délibérations suivantes** portaient sur l'approbation de partenariats proposés entre France Services Giromagny et respectivement le Conseil Départemental d'Accès au Droit, la Direction Départementale des Finances Publiques et l'association des Casques Bleus Nord-Franche-Comté (conseil aux dirigeants d'entreprises).

**Le Conseil approuve** ensuite la signature d'une convention avec l'ANCT (Agence Nationale de Cohésion des Territoires) pour le financement (41 k€) de la réalisation de la feuille de route départementale « France Numérique Ensemble », portée par la ville de Giromagny en partenariat avec les services de la Préfecture et la Chambre de Commerce.

**Le Conseil accorde** ensuite une garantie d'emprunt (à hauteur de 50% de 680 k€) à Territoire Habitat pour la réhabilitation des logements de la rue des Casernes, puis il approuve la

participation de la ville à 2 groupements de commandes : contrôle du radon avec la CCVS et certificats électroniques avec TDE90.

**Les points suivants** comportaient des engagements financiers importants avec 1) l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre (22 k€ HT) pour la restauration du clocher de l'église Saint-Jean-Baptiste (BELUGA Studio en partenariat avec A-BAC SAS) ; 2) l'attribution à « Sortons du Bois » d'un marché d'étude (10 k€ HT) pour la création d'un parking végétalisé en lieu et place de l'ancien « Café du Nord » à démolir ; 3) une demande de subvention (78 k€ HT) auprès de l'ANS pour les aménagements sportifs de la future cour de l'école Dr. Benoît.

Le renouvellement de l'opération « Pass' Sport-Culture » (30 € de la ville qui s'ajoutent à 15 € de la CCVS) pour la participation des enfants de 3 à 18 ans à une activité associative pour l'année 2025-26 est ensuite approuvé de même qu'un accord négocié sur le processus de réparation d'un mur communal jouxtant une propriété privée. De petites modifications (50 k€) du budget communal sont acceptées avant le traitement du dernier point de la séance qui portait sur la mise à jour du règlement d'occupation commerciale du domaine public. Il est précisé à cette occasion que les redevances ne seront pas appliquées en 2025 au titre de compensation des nuisances relatives aux travaux d'aménagement du centre-ville. Toutes ces délibérations ont été prises à l'unanimité.

## Les animations du mois de septembre

### Le samedi 6 :

- **Grande soirée dansante Années 80** au profit de l'association Les Chatmagnys Libres, à l'Espace de la Tuilerie. Election de la plus belle tenue « années 80 » femme et homme. Buvette et petite restauration sur place. Réservation sur [www.helloasso.com](http://www.helloasso.com), chez Clara boutique ou sur place de 5 à 10 euros, **à partir de 19h**.



### Le dimanche 7 :

- **17<sup>ème</sup> édition du GIRO SPORTS**, organisée par le comité des sports. Cette manifestation est dédiée à la découverte et à la pratique des diverses activités sportives proposées dans notre commune. Buvette et restauration sur place. Animations et démonstrations se dérouleront au stade E. Travers, à la Halle Sportive et gymnase COSEC **de 10h à 17h**.



### Le vendredi 19 :

- **Visite nocturne du Fort Dorsner à 20h** sur réservation sur [www.helloasso.com](http://www.helloasso.com) de 3 à 5 euros.

### Le samedi 20 :

- Ouverture du **Fort Dorsner**, visites libres **de 14h à 18h**.\*



### Le dimanche 21 :

- Ouverture du **Fort Dorsner**, visites libres **de 10h à 18h**.\*
- Ouverture de la **Maison Mazarin de 10h à 17h** \* : visites libres, jeux pour retracer l'histoire de la maison..., sur place : pâtisseries, boissons.
- Visites libres de l'**Église Saint-Jean-Baptiste de 10h à 17h** \* : découverte ou redécouverte des points importants de l'édifice.
- Les Amis de l'orgue de Giromagny proposent **un concert « saxophone et orgue » à l'Église Saint-Jean-Baptiste à 17h** \*. Le programme comprendra des œuvres pour orgue seul, mais aussi et surtout des pièces en duo qui nous feront voyager à travers les époques et les styles, du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles. Un bon moment de musique à ne pas manquer, pour bien entamer l'automne !



\* **Entrées gratuites dans le cadre des journées du Patrimoine**

## Retour sur les festivités de l'été à Giromagny



Fête du 13 juillet sur le parvis de la Mairie



Théâtre en plein air le 13 juillet



Soirée dansante place des Mineurs, le 9 août



Le 17 août, asso A.T.T organisait la Fête du Ballon au sommet

## Retour sur les festivités du jumelage à Schwabmünchen



La fête de la ville en plein air



Une partie de la délégation de Giromagny visite le parc municipal



Les enfants adressent des messages de bienvenue



Les harmonies de Schwabmünchen et Giromagny ensemble

# Giropratique

- **Mairie** : 03 84 27 14 18
- **ENEDIS** : 09 72 67 50 90
- **GRDF** : 0 800 47 33 33
- **Syndicat des eaux** : 03 84 29 50 16
- **Urgence assainissement** : 06 46 21 42 64
- **Médecin de garde** : 116117

+ Tous les vendredis, permanence des Finances publiques en mairie 10h/12h-14h/17h **sur rdv**



**-Mercredis 10 et 24** : Collecte des ordures ménagères (à sortir la veille après 18h)

**-Jeudis 4 et 18** : Collecte des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)



**Mar 2** Après-midi récréative des aînés - Mairie - 14h

**Jeu 4** Conseil Municipal - Salle du Conseil - Mairie - 20h

**Ven 5** AG du Tennis club des Vosges du sud - Mairie de Rougemont - 18h30

**Sam 6** Soirée Années 80 - Chatmagnys libres - Espace de la Tuilerie - 19h (voir annonce)

**Dim 7** GIROSPORTS - Pôle sportif Edouard Travers - 10h/17h

**Mar 16** Passage de la déchèterie mobile - rue de la Gare - 12h/19h

**Mer 17** Permanence carte avantage jeunes - Mairie - 14h/18h

**Mer 17** Cinéma volant - « La venue de l'avenir » - Espace la Savoureuse - 20h

**Jeu 18** Réunion du quartier Centre - Mairie - 20h (voir annonce)

**Ven 19** Visite guidée de nuit au Fort Dorsner - 20h (voir annonce)

**Sam 20** Visites libres au Fort Dorsner 14h/18h (voir annonce)

**Dim 21** Journées du Patrimoine Fort Dorsner / Maison Mazarin / Église (voir annonce)

**Dim 21** Concert saxophone et orgue - Église - 17h (voir annonce)

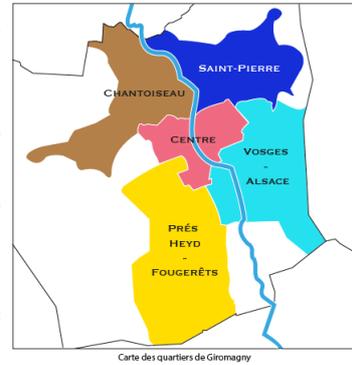
## Le rendez-vous multimédia

France Services et sa conseillère numérique, Lou-Anne PERREZ, vous accompagne gratuitement dans l'utilisation du numérique. **Contact : 03 39 53 06 56**

Directeur de publication : Christian Coddet      Rédaction : Christian Coddet, Marie-Noëlle Marline  
Crédits photos : C. Coddet, T. Marline, E-M Porte, J-L Salort  
Ont participé à ce numéro : L-A Perrez  
Mise en page / distribution : Mairie de Giromagny  
Impression : ExaPrint      1700 exemplaires - N°263 - Dépôt légal 09/2025

## Réunion de quartier le jeudi 18 septembre à 20h

Les élus échangeront avec les riverains des rues : Grande rue, du Moulin, Germain Lambert, Maginot, du Paradis des Loups, des Casernes, de la Tuilerie, faubourg de Belfort (de la gendarmerie à la rue Maginot), Ferdinand Boigeol, Lhomme, Thiers, de l'Église, allée des Pêcheurs, Traversière, Abbé Bidaine, Saint-Pierre (partie sud jusqu'à la rue Bidaine), Rosemont (partie sud) et place des Mineurs et De Gaulle.



## Une cérémonie autour de la Vierge restaurée

Traditionnellement, le 15 août marque pour les catholiques l'Assomption, c'est-à-dire le retour de la Vierge Marie auprès de Dieu et son départ de la vie terrestre. À la veille de cette fête, la commune a organisé une cérémonie autour de la statue de la Vierge de la rue Thiers, récemment restaurée, en présence du maire, Christian Coddet, et d'une quarantaine de Giromagniens attachés au patrimoine communal. La cérémonie s'est conclue par la bénédiction de la statue par le Père Augustin, qui a confié la communauté à la protection de la Vierge.



L'histoire de cette statue est peu documentée. Son érection remonte à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment où sévissaient à Giromagny plusieurs épidémies. Ainsi, cette Vierge Marie serait considérée comme protectrice des passants. Elle est installée sur la colonne de l'ancien lavoir. La dernière restauration, effectuée en 2015, s'est avérée peu durable sur ce monument en fonte de plus d'une centaine de kilos. La nouvelle opération de restauration a été supervisée par Marie-Noëlle Marline, maire-adjointe, et réalisée bénévolement par Jean-Claude Bralet, ancien employé communal. Elle s'est déroulée en plusieurs étapes : décapage par sablage, application d'une sous-couche protectrice, puis pose d'une couche décorative en blanc, bleu et or. Félicitations aux acteurs pour ce brillant résultat !

## Information de circulation

La rue Jeanne d'Arc est désormais mise en sens unique : de la rue 1<sup>ère</sup> D.F.L. à la rue du Tilleul. Un nouvel arrêt « STOP » est instauré en haut de la rue Thiers, au niveau de l'arrêt de bus. À l'intersection rue Saint-Pierre / rue des Casernes, un nouveau STOP modifie la priorité. Ces dispositions visent à renforcer la sécurité des usagers et à améliorer les conditions de circulation.

## Nouveaux horaires de La Poste



La numérisation galopante des courriers et la réduction corrélative de l'usage des services postaux pour les échanges d'informations imposent à La Poste d'ajuster les horaires d'ouverture du service au public. Les horaires d'ouverture de notre bureau de poste seront donc révisés comme suit à dater du 1<sup>er</sup> septembre : du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

